

DEPARTEMENT  
de la Haute - Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté de  
Communes MARANA GOLO  
2021/74**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
<b>37</b>	<b>37</b>	<b>27</b>

Date de la convocation  
**23/11/2021**

Date d'affichage

Objet de la Délibération

L'an deux mil vingt et un et le mardi 30 novembre à 11h30

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean DOMINICI

**Présents (18) :** Paule ALBERTINI – Vincent BRUSCHINI – Jérôme CAPPELLARO – Jean DOMINICI - Joseph GALLETTI – Jean Charles GIABICONI - Isabelle GIUDICELLI - Bernard GRAZIANI – Maryline MASSONI - Jean François MATTEI – Alain MAZZONI – François MONTI – Anne Marie NATALI – Angèle NERI – José OLIVA – Pierre Antoine PASQUALINI – Jeanne Baptiste SAVELLI Charlotte TERRIGHI –

**Pouvoirs (9) :** Maria GAROBY donne pouvoir à Jérôme CAPPELLARO – Christophe GRAZIANI donne pouvoir à Charlotte TERRIGHI – Charles MARCELLI donne pouvoir à José GALLETTI - Augustine GARIBALDI donne pouvoir à Pierre Antoine PASQUALINI - Gabriel PASQUALI donne pouvoir à Pierre Antoine PASQUALINI - Marjorie PINDUCCI donne pouvoir à Jean Charles GIABICONI – Frédéric RAO donne pouvoir à Jérôme CAPPELLARO - Jean Pierre VALDRIGHI donne pouvoir à Jean Charles GIABICONI - Jean Marc MATTEI donne pouvoir à Jean DOMINICI

**Absents (10) :** Christiane ALBERTINI - Chantal AMBROSI - Muriel BELTRAN – Christelle CRUCIANI Patrick EIDEL GUIDICELLI – Fortuné FELICELLI – Ange LAMBERTI - Pierre NATALI – Georges RISTICONI – Charlotte VITTORI

**Objet de la délibération : Modernisation des postes de refoulement- Demande de subvention**

Monsieur Bernard GRAZIANI a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

Le Président dépose sur le bureau le projet de modernisation et de sécurisation des systèmes de transfert des effluents par refoulement dressé par le Bureau d'Etudes Techniques POZZO DI BORGIO.

Le montant de ce programme a été évalué à **5 200 000 € H.T.** et **5 720 000 € T.T.C.**

Concernant ce projet, le Plan de financement pourrait être le suivant :

Subventions	Part (en %)	Montant (en Euros)
Agence de l'eau RMC	50 %	2 600 000 €
Collectivité de Corse	30 %	1 560 000 €
<b>Part contribution C.C.M.G.</b>	<b>20 %</b>	<b>1 040 000 €</b>
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>100 %</b>	<b>5 200 000 €</b>
<b>T.V.A. (10%)</b>		<b>520 000 €</b>
<b>TOTAL T.T.C.</b>		<b>5 720 000 €</b>

Acte rendu exécutoire,  
Après dépôt en Préfecture

LE :

Et publication ou notification  
DU :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20211202-2021-74-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2021

Affichage : 02/12/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



.../...

Il demande au Conseil de délibérer et de décider des dispositions à prendre pour la mise en œuvre de cette opération.

Le Conseil ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- Approuve le projet présenté par le Président dont le montant s'élève à **5 200 000 € H.T.** et **5 720 000 € T.T.C.**
- Approuve le projet de Plan de financement qui lui est soumis.
- Décide de réaliser cette opération sur le réseau d'assainissement (études et travaux), selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'eau potable ;
- Décide de mentionner dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises que l'opération sera réalisée sous charte qualité nationale des réseaux d'eau potable ;
- Sollicite l'attribution d'une participation de l'Agence de l'eau d'un montant de **2 600 000 €**
- Sollicite l'attribution d'une participation de la Collectivité de Corse d'un montant de **1 560 000 €**
- Prend l'engagement de réaliser par voie d'emprunt ou sur fonds disponibles, sa part contributive déductions faites des subventions ou allègements qui lui seront accordés.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

**Le Président**

**Jean DOMINICI**

  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
**MARANA GOLO**  
Le Président de la Communauté  
de Communes Marana-Golo

Jean DOMINICI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20211202-2021-74-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2021

Affichage : 02/12/2021

Pour l'autorité compétente par délégation

